

83



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Cantal

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de 42 ans
 taille d'un mètre cinquante-huit centimètres
 cheveux noirs
 front moyen
 sourcils noirs
 yeux châtain foncé
 nez rectiligne
 bouche moyenne
 barbe " "
 menton rond
 visage rond
 teint rosé

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

J. Maisonnobe

N° 135 du Registre

Prix du Passeport SOIXANTE CENTIMES, Decimes compris

En nom du Peuple Français
 Nous, Préfet du Département
 de Cantal
 requérons les autorités civiles et militaires de la République
 Française et prions les autorités civiles et militaires des
 États amis ou alliés de la France de laisser passer librement
 Mademoiselle Maisonnobe, Julie
 de nationalité française d'origine,
 native de Salers (Cantal)
 demeurant à Ytrac - Profession: Institutrice privée
 et de lui donner aide et protection en cas de besoin
 Se rendra à Ghain (Belgique) pour y enseigner le français.
 Fait à Aurillac
 le vingt-cinq août
 mil neuf cent dix-neuf

M. Rouyer



Visé sous le n° 249/45 pour se rendre à l'ancien
Consulat de Belgique à Clermont. Feraient
pour permettre au titulaire du présent
passport de circuler entre la Belgique et
la France.

Ce visa est valable pendant la période
d'un an à compter de la date de délivrance
du présent passport.

Taxes consulaires: 1/50
art: 29
Clermont-Ferrand le 28 août 1919



LE VICE-CONSUL
de Clermont

A. Malenqueux

Ma pour le départ de Clermont
pour se rendre à Yverdon (Suisse).



le 4. Août 1920
Commissionnaire de Police
[Signature]

Le visa de l'autorité française
n'est pas nécessaire pour le retour
en Belgique.

Clermont le 6 septembre 1920.

